

PIERRE LEFRANC

architecte DPLG urbaniste



Affaire : Résidence AUGUSTA

Ref :

CAMPAGNE DE RAVALEMENT DE LA RESIDENCE

COMPTE-RENDU DE RENDEZ-VOUS DE CHANTIER N°11

En date du 05 juin 2013

Présents:

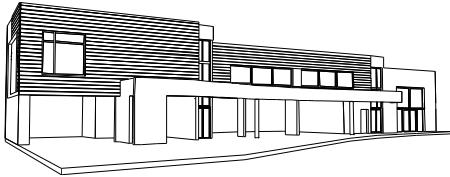
- M. SIMON
- M. PIN
- M. B. HOUIS
- M. LEBON

Président CS
Membre CS
Cabinet LEFRANC Architecte
Ent. STRAVICINO

1. Prochain rendez-vous de chantier mercredi 12 JUIN à 8h30
2. L'ARCHITECTE constate que les travaux n'ont pas avancé tel qu'il était convenu.
Mise ne peinture en cours, couronnements béton pas encore commencé.
3. IL demande donc de se justifier par écrit et de s'engager sur un délai de finition de cette première tranche.
4. Ci-après la réponse de l'entreprise (06/06/13) par mail :

Suite à vos mails nous vous confirmons les points suivants :
Concernant les absences remarquées de nos compagnons par des copropriétaires nous vous informons que l'ensemble de notre personnel ne travaille pas les jours d'intempérie.
Nous avons demandé le relevé d'intempéries que nous vous ferons parvenir dès réception de celui-ci.
Leur absence de lundi est due à des grèves de transports.
Vous comprendrez bien que nous ne pouvons pas maîtriser ces aléas.
D'autre part je vous rappelle que les couleurs de finition pour les façades nous on été

- 1 -



PIERRE LEFRANC

architecte DPLG urbaniste



communiquées au rendez vous de la semaine dernière et que par conséquent nous n'avons reçu le produit que lundi matin.

Pour les couronnements des murets nous avons cru bon d'attendre la validation complète de l'ouvrage la semaine dernière également avant de passer commande chez notre fournisseur, celui-ci nous a confirmé une livraison pour le 6/06.

Les équipes ont bien été renforcées comme prévu (4 à 5 personnes sur place).

Pour l'ordre chronologique des travaux nous vous rappelons que nos devons finir la peinture des murs avant de peindre les ouvrages métalliques, pour les fenêtres la 1^{re} couche se fait depuis l'extérieur fenêtre fermée. La finition devra se faire fenêtre ouverte avec les préparations correspondantes.

Nous profitons du présent mail pour vous faire part que notre responsabilité ne pourrait être engagée concernant les traces sous les sous faces de balcon dues à un défaut d'étanchéité des revêtements existants sur les sols de balcons.

Pour le recalage du planning la fin de cette phase est prévue fin de semaine 25 (sauf intempéries).

5. Monsieur SIMON fait remarquer un manque de dérouillage sur un pied de garde-corps de balcon. L'ARCHITECTE demande à l'entreprise d'être méthodique sur le traitement de ces ouvrages métalliques et notamment de garnir le pied des garde-corps par un cordon de joint acrylique gris après mise en peinture.
6. Concernant la mise en peinture des feuillures des fenêtres et la préparation ad hoc qu'évoque l'entreprise dans son mail, cette opération se fera fenêtres ouvertes et en présence d'un occupant. Pour les personnes qui ne peuvent être présentes pendant les jours et heures ouvrables, l'entreprise proposera une date de passage sous forme d'avis déposé dans la boîte à lettre.

REPONSES AUX OBSERVATIONS DU CAHIER DE LIAISON

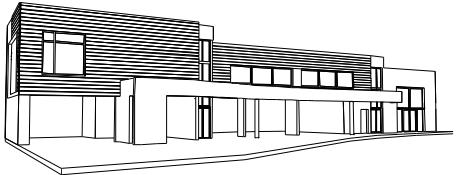
7. Néant

Convoquée prochain RV chantier : - Entreprise STRAVICINO

Diffusion :

**- Copropriétaires, STRAVICINO, Coordinateur SPS
Syndic**

- 2 -



PIERRE LEFRANC

architecte DPLG urbaniste



P. LEFRANC
Architecte DPLG

- 3 -

49, avenue Aristide Briand 92160 ANTONY

Tel : 01 46 74 62 62

Fax : 01 46 74 62 68

E-mail : architecte.cabinet.lefranc@wanadoo.fr

SIRET : 318 798 303 000 26 - APE 742 A Inscription au tableau de l'ordre des architectes - numéro général 21394 – numéro régional 9898.
Membre d'une association Agréée ARAPL. Le règlement des honoraires par chèque est accepté.